



Chaine Bleue Mondiale

pour la protection des animaux et de la nature, par la propagande,
l'éducation culturelle et les inspections

Avenue de Visé 39 - 1170 Bruxelles | tél.: 02 673 52 30 | fax: 02 672 09 47

e-mail contact@bwk-cbm.be | www.chaine-bleue-mondiale.be

C.C.P. BE59 0000 0380 5026 | BNP Paribas BE25 2100 4231 4482

 facebook.com/Chaine-Bleue-Mondiale-Aisbl

membre:CNPA



ATTENTION AU BARBECUE !

Un des nombreux plaisirs de l'été est d'organiser des barbecues en famille, entre amis, ... Mais attention ! Votre animal peut être attiré par l'odeur du poisson ou de la viande que vous y faites cuire et il peut être tenté de s'en approcher trop près voire le renverser après des tentatives de renifler les aliments qui y sont posés.

Un accident est très vite arrivé et ce sont les zones sensibles qui sont généralement le plus touchées par des brûlures de contact, telles que la truffe, le haut du chanfrein.

Quoi faire en cas de brûlure :

- Il faut passer la zone atteinte sous l'eau froide, voire même appliquer une gaze propre et humidifiée, sans trop appuyer.
- Surtout pas de glace, ni de corps gras (beurre, huile, margarine) sur la plaie !
- Partez ensuite sans tarder chez votre vétérinaire pour qu'il apporte les soins adéquats afin de soulager votre animal et aider à la cicatrisation.

Hormis le danger du barbecue en lui-même, il y a également tous les ustensiles pointus qui se trouvent posés à proximité et auxquels l'animal peut également se blesser. Pensez donc à bien ranger ces ustensiles.

Les **blocs allume-feu** ont souvent un goût sucré qui peut être très attirant pour votre animal. Toutefois, l'ingestion d'un bloc allume-feu peut occasionner une intoxication grave qui nécessite impérativement une prise en charge vétérinaire le plus rapidement possible.

Pensez à prendre l'emballage du produit afin d'aider le vétérinaire à poser son diagnostic rapidement et prodiguer à votre animal le traitement ad hoc.

Surtout ne pas faire vomir ni donner à boire à votre animal.

En cas d'ingestion, les signes observés varient :

- vomissements
- diarrhée
- convulsions
- tremblements
- perte de connaissance

Après avoir passé un bon moment en famille et/ou avec des amis autour d'un bon repas, nous voulons parfois en faire profiter également notre compagnon à quatre pattes en lui mettant dans sa gamelle quelques restes de repas. Mais cela n'est absolument pas recommandé et ce pour le bien de votre animal. En effet, le chien et le chat ont des habitudes alimentaires bien établies et tout changement d'alimentation peut entraîner de la diarrhée, des vomissements par ingestion d'aliments trop gras.

Même si votre animal vous « supplie » en vous faisant les yeux doux, ne craquez pas ! Il en va de son intérêt.